

Trois questions au président de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) Brice Mbika Ndjambou : " Je ne suis colistier d'aucun candidat "

Propos recueillis par MIKOLO
MIKOLO
Libreville/Gabon

L'union. Alors que vous êtes encore en fonction à la tête de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), l'on apprend que vous êtes colistier d'un candidat qui brigue la présidence de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot). Qu'en est-il exactement? Brice Mbika Ndjambou :

(Rires !). Merci de me donner l'opportunité d'éclaircir cette zone d'ombres. J'ai été surpris hier (mardi, ndlr) lorsque le secrétaire général adjoint de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) m'a appelé pour me signifier que les membres de la commission électorale souhaitaient avoir mes éléments de dossier de candidature, parce que je figurais sur la liste du candidat Placide Bourdette. Je n'ai jamais postulé à rien, par rapport à la position de neutralité qui est la mienne, en ma qualité de président de la Linafp. Surpris et ne comprenant pas bien ce qui se tramait, j'ai eu, quelques heures après, un entretien téléphonique avec le candidat Bourdette, qui est mon grand frère. En réalité, il n'a fait que lire les dispositions de l'Article 33 de

nos statuts. Qui précise que le comité exécutif de la Fégafoot est composé du président, de trois vice-présidents et de neuf membres. Ce qui donne 13, tout en sachant que cet Article 33 précise, par ailleurs, que le 3e vice-président du comité exécutif fédéral n'est autre que le président de la Linafp. Étant donné que je suis l'actuel président de la Linafp, le candidat Bourdette a tout simplement mis mon nom en qualité de futur 3e vice-président de sa liste, au cas où il serait élu. Ce qui est simplement une petite coquille au niveau de l'interprétation de l'Article 33. Les statuts sont clairs : il s'agit d'une élection sur une liste de 12 membres (le président, ses deux adjoints et 9 membres). Quelle que soit la liste qui sortira vainqueur de l'élection, le président de la Linafp, de manière statutaire, est 3e vice-président. C'est dans cette optique que le candidat Bourdette a simplement mis mon nom pour boucler son effectif. Je ne suis pas du tout colistier d'un candidat. Ma qualité de président de la Linafp m'oblige à une neutralité que je respecte...

... vous confirmez donc que vous ne faites pas partie des colistiers de la liste de candidature présidée par M. Bourdette ?

- Je confirme, la main au cœur,



Brice Mbika Ndjambou, président de la Linafp.

que je ne suis pas colistier sur la liste de mon aîné Placide Bourdette, pour la simple raison que l'Article 35 précise les éléments à fournir pour celui qui souhaiterait être président ou ceux qui veulent l'accompagner comme colistiers. Et les colistiers doivent fournir quatre pièces essentielles : une copie certifiée conforme de la pièce d'identité, un curriculum vitae sportif, un document attestant de son appartenance à un membre direct ou indirect de la Fégafoot, et un extrait de casier judiciaire. N'ayant fourni aucun de ces documents, je ne peux donc pas être colistier. Mieux, la commission électorale a fait son travail en rejetant mon nom, du fait que je n'avais aucun dossier. C'est vraiment une erreur d'interpré-

tation des textes qui a fait rigoler le candidat précité et moi lorsqu'on a échangé.

Le National-Foot 1 et 2 est à nouveau bloqué. Le président de CF Mounana a estimé, dans une interview accordée à notre journal, que tous les acteurs du football gabonais doivent trouver une solution pérenne afin que le championnat national soit régulier. Qu'en pensez-vous ?

- Il a parfaitement raison lorsqu'il dit que la somme des acteurs du football gabonais doit se retrouver pour discuter de l'avenir du championnat professionnel, et de trouver des solutions pérennes qui nous permettront de sortir de cette situation d'organisation du championnat caractérisé par son irrégularité. A mon avis, une ébauche de solution viendrait essentiellement des pouvoirs publics. Tout le monde aujourd'hui sait qu'un championnat professionnel n'est pas financé par les caisses du Trésor public. Tout le monde sait qu'il n'y a que trois sources de financement possibles pour un championnat professionnel qui rentre dans le cas de cet autofinancement. Nous avons les droits de télévision, le sponsoring et la billetterie avec les entrées au stade. Mais, deux sources de revenus dépendent, à mon avis, de la po-

litique mise en place par les pouvoirs publics. Notamment l'Etat, dans le cadre d'un accompagnement avec des textes juridiques. Nous souffrons aujourd'hui de l'absence du Code du sport qui viendrait régler beaucoup de situations. Les sponsors ne se lèvent pas pour venir dans le secteur du football, qui n'est plus un simple jeu mais un business aujourd'hui, pour nos beaux yeux. Seul l'Etat, aujourd'hui, devait légiférer sur ce que pourraient gagner ces sponsors en matière d'implication dans l'organisation du championnat professionnel. Il faut aussi que les droits à l'image soient organisés, de telle sorte que les acteurs qui se produisent régulièrement sur le terrain puissent bénéficier de ce qui leur reviendrait de droit. Pour cela, on a besoin d'une base juridique à travers le Code du sport. C'est un réel vide qui fait du mal à notre championnat professionnel qui, déjà, n'est pas également assis sur une base juridique solide. L'Etat a malheureusement choisi un modèle d'affaires assez compliqué, qui consiste simplement au financement direct. Il est souhaitable que les décideurs mettent en place un financement indirect. Qu'on le veuille ou non, l'Etat reste celui qui fixe le cap en matière de développement de politique du sport dans notre pays.



PROMO EXCEPTIONNELLE SUR LES FORFAITS 4G+

Ancien volume	Nouveau volume	Prix	Validité
20 Mo	25 Mo	200F	2 Jrs
40 Mo	50 Mo	350F	3 Jrs
60 Mo	75 Mo	500F	5 Jrs
120 Mo	160 Mo	1000F	10 Jrs
300 Mo	350 Mo	2000F	14 Jrs

Tapez *222# et choisir Forfaits 4G+



L'avenir vous appartient

LE RÉSEAU DU HAUT DÉBIT

www.gabontelecom.gy